

E.H.P.A.D REVENAZ

4 BOULEVARD REVENAZ

18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

☎ : 02.48.74.00.50 - 📠 : 02.48.74.02.04

✉ : MR.LA.GUERCHE@WANADOO.FR

🌐 : WWW.EHPADLAGUERCHE.FR



COMPTE-RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 5 FEVRIER 2026 – 14 h 30

Présents :

- Madame KUBIAK, Représentante des Résidents,
- Monsieur Yves JULES, Représentant des Résidents,
- Madame MOREAU, représentante élue de la Commune de La Guerche sur l'Aubois,
- Mme TALLAN, Représentante du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, CDCA,
- M. RESTOUX, Directeur délégué
- Mme AUBEL, Infirmière Coordinatrice,
- Mme FOURNIER, Animatrice,
- Mme RABOT Marie-Ange, Aide-soignante, représentante titulaire du personnel,
- Mme SARREAU, Attachée d'Administration Hospitalière

Absents excusés :

- Mme MION, Psychologue.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2025**
- 2. Suivi des conclusions du dernier CVS**
- 3. Questions des Résidents et Familles**
- 4. Règlement de fonctionnement**
- 5. Point animation**
- 6. Elections du CVS**
- 7. Projets**
- 8. Informations diverses.**

Monsieur RESTOUX débute la séance en indiquant que la réunion fait suite à une précédente qui n'a pu se tenir, faute de quorum. Il précise d'ores et déjà que des élections du CVS auront lieu prochainement. Il procède à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 septembre 2025

M. RESTOUX demande aux membres s'ils ont des observations à faire sur le dernier compte-rendu. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté par la majorité des membres présents.

2. Suivi des conclusions des derniers CVS

	Bilan des actions menées
1) Projet du parc extérieur	L'EHPAD est en attente du retour de la Fondation du Crédit Agricole sur le dernier projet communiqué.
2) Température des plats	☞ Il a été constaté que les plats sont plus chauds le midi que le soir. L'EHPAD va se procurer la procédure de programmation des températures afin d'augmenter en amont le temps de chauffe (jusqu'à présent c'est la Hotline qui faisait les modifications par téléphone). ☞ Le sens du service doit changer tous les jours. Une vérification de terrain sera faite par Mme AUBEL. Concernant les repas, les résidents font part aux commissions menus de l'amélioration des repas (intervention du responsable cuisine du CH de Saint-Amand) même si certains résidents déplorent qu'il y ait trop de fromage dans les plats.
3) Absentéisme du personnel	En 2025, il a diminué hors arrêt maladie plus longs. Il est à un taux de moins de 10 % et ce, malgré une année 2025 très compliquée. Des groupes de travail sont en cours pour travailler sur l'allongement de la durée journalière de travail et augmenter le nombre d'agents présents par jour. Les professionnels auraient par ailleurs plus de jours de repos. Les propositions de maquette seront passées en instance avec des tests à 1 mois, 3 puis 6.
4) Animation	Deux personnes en Service Civique sont actuellement recrutées et renforcent l'animation. Mme FOURNIER indique qu'il a fallu du temps pour que la synergie de l'équipe se fasse mais les jeunes sont très respectueuses et investies. La salle MELI-MELO devait avoir la télé. Il y a la possibilité en réalité de mettre un écran et un lecteur DVD. Une clé USB peut aussi être installée sur la Télé.
5) Accueil des nouveaux arrivants	Ce travail reste toujours à faire et pourra être compris dans la procédure d'admission commune qui est en cours d'élaboration.
6) Questionnaire de satisfaction	Il sera à distribuer.
7) Unité Protégée	La réunion de janvier correspondant au dernier trimestre 2025 n'a pu se tenir et est à reprogrammer. Les prises en charges sont complexes et l'organisation est à revoir (travail en 12 heures). Mme MOREAU fait part de ses craintes sur une telle organisation. M. RESTOUX indique que beaucoup d'UP fonctionnent ainsi et en modifiant l'organisation de travail, les agents pourraient obtenir selon les projections de maquette à réaliser, un week-end sur trois au lieu d'un sur deux.
8) PASA	Il va redémarrer en avril avec une ASG qui devra prendre ses marques, établir des plannings et mettre en place une communication.
9) Perte de linge	Le retour du linge est trop long (1 semaine). Le circuit doit être revu. Il y a des erreurs dans la distribution et il manque un renfort le lundi et le vendredi (un seul agent assure la lingerie). A savoir que des résidents plient régulièrement le linge et nous les remercions vivement.
10) Remontée d'odeur dans une salle de bain	Ces remontées sont encore présentes. ☞ M. LEROY sera sollicité à nouveau.
11) Couverts	Des couteaux à steak ont été rachetés mais des fourchettes de meilleure

	qualité sont nécessaires. Elles sont en commande.
12) Pression d'eau	Certaines chambres manquent de pression. ☞ M. LEROY sera sollicité.
13) Couchers des résidents	Pas de plaintes de la part des résidents sur ce point.
14) Promenade en ville	Ce problème sera soumis à la Mairie. En effet, certains résidents ne peuvent marcher sur les trottoirs trop déformés. Bus : Mme TALLAN indique que la CARSAT a lancé un appel à projet concernant ces acquisitions dans le cadre de la mobilité des seniors.
15) Boutique Solidaire	L'EHPAD ne peut stocker du linge pour des raisons de sécurité incendie et ce projet n'a pas abouti.
16) Présence des familles aux repas	Les familles ont saisi le député avec des professionnels de l'établissement. Monsieur RESTOUX a un entretien avec l'ARS le 12 février 2026 pour faire le point. Ces familles ont informé le député de 4 situations que Monsieur RESTOUX relate et pour lesquelles il indique ce qui a été fait par l'établissement. Concernant une prise en soins complexe à l'UP, Monsieur RESTOUX comprend les personnes hébergées pour lesquelles cela est également difficile et une demande d'Unité Cognitivo—Comportementale (UCC) est en cours.
17) Contrôle sur pièces	Les documents portant injonction ont été fournis par l'établissement à l'ARS. Les documents institutionnels sont en cours de réactualisation (contrat de séjour, livret d'accueil). Le projet d'établissement doit être réalisé en juin (un délai supplémentaire sera demandé) au vu de l'évaluation externe qui doit avoir lieu.
18) Pas assez de personnel la nuit à l'UP	A la demande du Directeur de l'Hôpital du CH de Saint-Amand, une demande de trois postes de nuit supplémentaires est faite ainsi que l'acquisition d'un robot de surveillance dans le cadre du plan d'investissement.
19) Hygiène dans les chambres	Le travail sur la réorganisation est en cours pour pouvoir solutionner cette problématique.

Monsieur RESTOUX demande aux membres s'ils ont des questions sur tous ces points.

3. Questions des Résidents et des Familles

	Questions soulevées et réponses apportées
1) Ménage non fait « dans les coins » et poubelles non ramassées	Monsieur RESTOUX souhaite constater cela après la réunion.
2) Des soignants « choisissent » certains résidents	Madame AUBEL indique que les soignants procèdent par liste. Parfois, la personne hébergée ne veut pas que le soignant s'occupe d'elle. Dans ce cas, les professionnels échangent alors avec un collègue pour adapter la prise en soins, ne souhaitant pas créer de relation conflictuelle.
3) Plats de substitution insuffisants	Cela a été évoqué à la commission des menus ainsi que le fait qu'il y ait trop de riz. La diététicienne de l'EHPAD et le responsable de cuisine de Saint-Amand ont cependant vérifié : sur 4 semaines, il n'y a en réalité que très peu de riz.
4) Associations de plats non judicieux (demande d'une famille)	Les associations de plats décrites n'ont pas été servies. La doléance sur les températures de plat rejoint celle des résidents (cf. réponse au point 2 pour solutionner ce problème).
5) Résidents qui arrivent souillés à table	Il s'agit de résidents autonomes qui se gèrent eux-mêmes. Lorsque le résident arrive souillé, il doit absolument être emmené dans sa chambre.
6) Balcon non nettoyé	Monsieur RESTOUX va demander à M. LEROY son intervention.
7) Participation de certains résidents aux commissions menus	L'établissement veillera à apporter des solutions plus rapidement, la présence des résidents aux commissions est très importante.
8) Résidents qui n'auraient vu aucun personnel (hygiène, hôtellerie et soin) pendant deux jours successifs en décembre et en janvier	Ce point va être vérifié mais ce sont des résidents qui ont des visites. Les agents d'hygiène, d'hôtellerie et de soin quant à eux, font des passages réguliers tous les jours.
9) Achat de sucrettes	Ces produits sont commandés depuis plus d'un mois.
10) Fiche de suivi médical à afficher dans les chambres	Cela a été revu avec la famille concernée. Les changements de dates de rendez-vous sont fréquents et obligent les IDE à modifier très souvent. La meilleure solution est l'information des dates et changements par mail.
11) Douche préalable pour les résidents ayant un rendez-vous médical	Oui, la douche doit être réalisée et il sera veillé à ce que cela le soit systématiquement.
12) Demande d'un meilleur suivi de la courbe de poids	La prise de poids des résidents est planifiée la première semaine de chaque mois.

4. Règlement de fonctionnement

Monsieur RESTOUX souhaite reporter ce point lors du prochain CVS afin que les représentants des familles soient présents pour la validation de ce règlement.

5. Animation

Les activités prévues se déroulent au fil de l'eau et d'autres vont pouvoir avoir lieu également :

- Reprise des sorties aux écuries en mars (Les Ecuries d'Annabelle) à La Guerche sur l'Aubois.

- Les séances de chant (ateliers avec Rémi PROVOST) ;

Madame FOURNIER souhaiterait reprendre la médiation animale.

6. Elections du CVS

Un premier courrier sera adressé le 12 février 2026 aux résidents, aux familles et/ou proches et au personnel avec le coupon de candidature. Le 1^{er} avril 2026, les bulletins de vote seront transmis pour un déroulement des élections le 30 avril 2026.

7. Projets

- Un projet d'aménagement du jardin de l'Unité Protégée est à réaliser avec la participation de l'ensemble des résidents, des familles et des professionnels.
- Le projet "Culture et Santé en Centre-Val de Loire" est en attente d'examen par l'administration.

8. Informations diverses

Les résidents participeront aux élections municipales. Les élections professionnelles auront lieu le 10 décembre 2026.

La réorganisation du temps de travail des agents est en cours d'élaboration.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est finalisé et sera présenté aux instances d'avril 2026.

L'évaluation externe sera effectuée par le Cabinet JRH Consultants.

Les coupes dites « *PATHOS-AGGIR* » sont en préparation afin que l'établissement puisse quantifier les besoins médicaux (PATHOS) et d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne (AGGIR) des résidents pour objectiver les besoins en personnel et ajuster les financements versés par l'ARS et le département.

Monsieur RESTOUX demande aux membres s'ils ont des questions à poser. Madame TALLAN indique qu'elle a relu le règlement de fonctionnement qui lui a été transmis et souligne qu'elle n'a pas trouvé mention de l'exercice du droit de vote dans ce règlement. Monsieur RESTOUX répond qu'il y est précisé que l'établissement garantit l'exercice des droits et libertés individuels des personnes accueillies. D'autres éléments seront retrouvés dans le contrat de séjour à réactualiser.

Les membres n'ayant plus aucune question, Monsieur RESTOUX remercie les membres de leur présence. La séance est levée à 16 h 30.

Guillaume RESTOUX,

Directeur délégué